

# *Un regard sur Saint Genès*

*Bulletin municipal - janvier 2021*



# LE MOT DU MAIRE

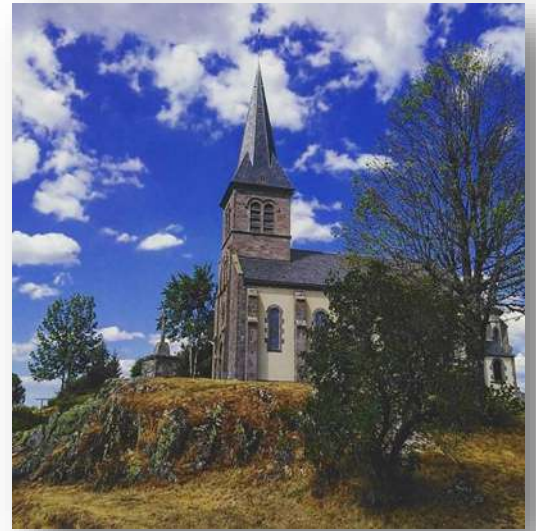
Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Suite aux élections municipales, une partie du conseil a été renouvelée et je tiens, au nom de celui-ci, à remercier tous ceux qui nous font confiance. Nous allons continuer les « en cours » mais surtout nous focaliser sur le problème de l'eau. Nous avançons avec quelques espoirs et après autorisations, nous pourrions effectuer des forages. Les travaux connexes de l'aménagement foncier sont aussi en cours et

avancent malgré une météo de saison. En 2021, nous allons attribuer une numérotation aux maisons ainsi que de nouveaux noms de rues, tout ceci afin d'avoir la possibilité de se connecter à la fibre.

L'année 2020 s'achève et restera tristement mémorable : sortir de chez soi avec une attestation dans la poche, porter un masque pour se protéger d'un ennemi invisible tellement effrayant. La Covid-19 a restreint nos libertés, affecté nos liens familiaux et causé des victimes dans de nombreuses familles.

Souhaitons qu'en 2021 on puisse éradiquer cette pandémie et enfin retrouver une vie « normale ». Je conclurais en vous présentant, avec mon Conseil Municipal, tous nos vœux, une bonne santé et surtout restez prudent.



Roland Perron, Maire de Saint-Genès-Champespe

# LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

**Roland PERRON**, maire

**Alain CHAUVET**, premier adjoint

**Bruno JUILLARD**, deuxième adjoint

**Amélie CHAPEL**, conseillère municipale

**Arnaud VAISSAIRE**, conseiller municipal

**Odette BRASSIER**, conseillère municipale

**Serge CHARBONNEL**, conseiller municipal

**Isabelle GUITTARD**, conseillère municipale

**Gérard VESSERE**, conseiller municipal

**Pierre PERRON**, conseiller municipal

**Jacques MINET**, conseiller municipal

Le détail des différentes commissions et de ses membres :

[https://st-genes-champespe.pagesperso-orange.fr/2\\_informations/commissions.pdf](https://st-genes-champespe.pagesperso-orange.fr/2_informations/commissions.pdf)

## INFORMATIONS PRATIQUES

**MAIRIE** : Tél et Fax : 04 73 22 31 84, [mairie.stgeneschampespe@orange.fr](mailto:mairie.stgeneschampespe@orange.fr)

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, *les lundis et les jeudis sont fermés au public*
- Samedi : de 9h00 à 12h30
- <https://st-genes-champespe.pagesperso-orange.fr/>

**AGENCE POSTALE COMMUNALE** : Tél : 04 73 22 30 01, ouverte du mardi au samedi de 9h00 à 12h00.

**POUR LA SALLE DES FÊTES, LE GÎTE D'ÉTAPE, LE TENNIS, LE CAMPING ET LE**

**PESAGE** : En attente d'avoir un régisseur (pour le gîte, le camping et le tennis), se renseigner en mairie aux heures d'ouverture.

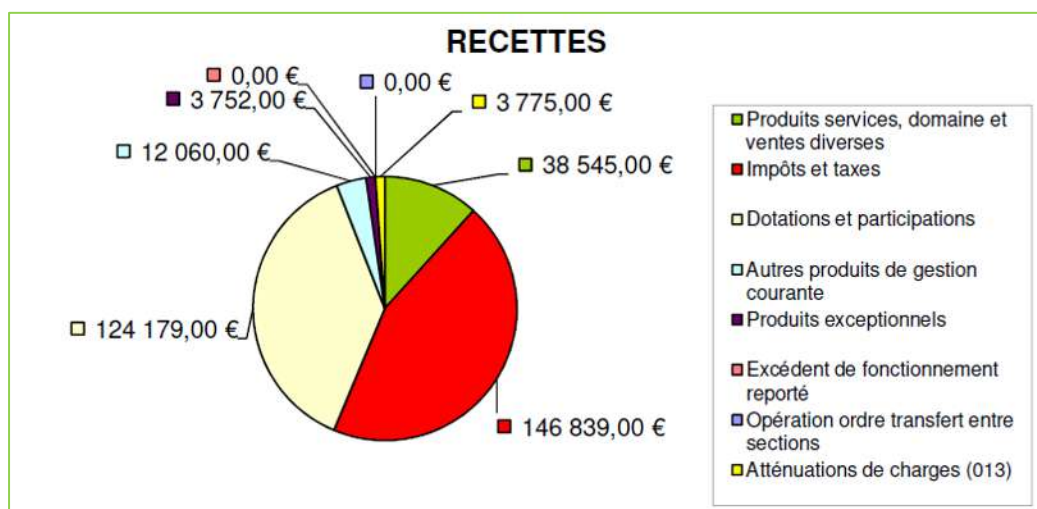
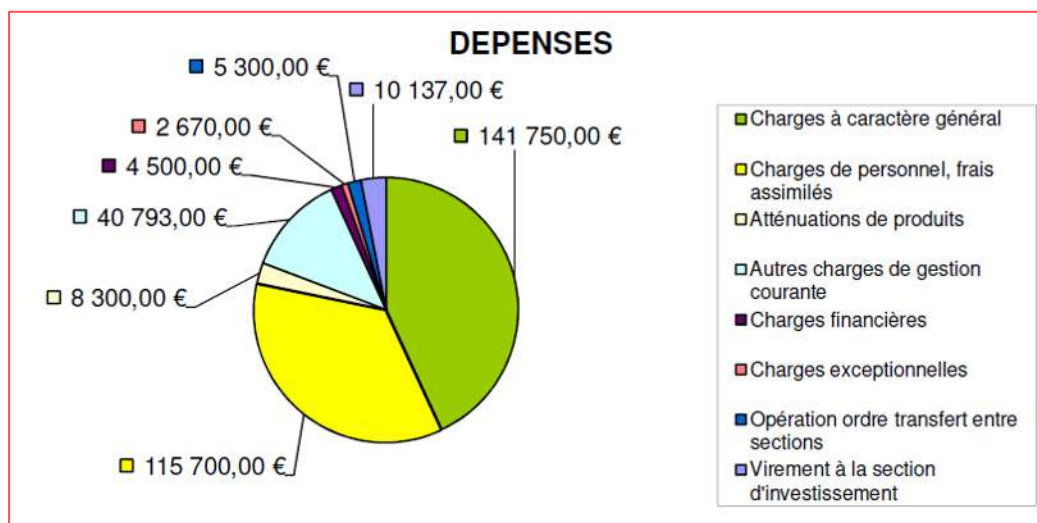
- Pour le camping, les réservations et les demandes d'informations peuvent se faire en ligne via [camping63850@gmail.com](mailto:camping63850@gmail.com)  
Le site du camping : <https://st-genes-champespe.pagesperso-orange.fr/camping/>
- Pour la grande bascule, les clefs sont à retirer chez Corinne DOUHET-GATIGNOL ou à l'hôtel-restaurant du Midi. Pour la bascule pèse-bétail, s'adresser à Monsieur Alain CHAUVET au 06 85 19 53 44 ou à Monsieur Bruno JUILLARD au 06 77 18 23 15.

**BIBLIOTHÈQUE « LE COIN DES PÔCHES »** : Tél : 04 73 22 31 05, [lecoindespoches@orange.fr](mailto:lecoindespoches@orange.fr), ouverte le mercredi et le samedi de 14h00 à 16h00.

# LE BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

## FUNCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	141 750,00 €	Produits services, domaine et ventes diverses	38 545,00 €
Charges de personnel, frais assimilés	115 700,00 €	Impôts et taxes	146 839,00 €
Atténuations de produits	8 300,00 €	Dotations et participations	124 179,00 €
Autres charges de gestion courante	40 793,00 €	Autres produits de gestion courante	12 060,00 €
Charges financières	4 500,00 €	Produits exceptionnels	3 752,00 €
Charges exceptionnelles	2 670,00 €	Excédent de fonctionnement reporté	0,00 €
Opération ordre transfert entre sections	5 300,00 €	Opération ordre transfert entre sections	0,00 €
Virement à la section d'investissement	10 137,00 €	Atténuations de charges (013)	3 775,00 €
	<b>329 150,00 €</b>		<b>329 150,00 €</b>



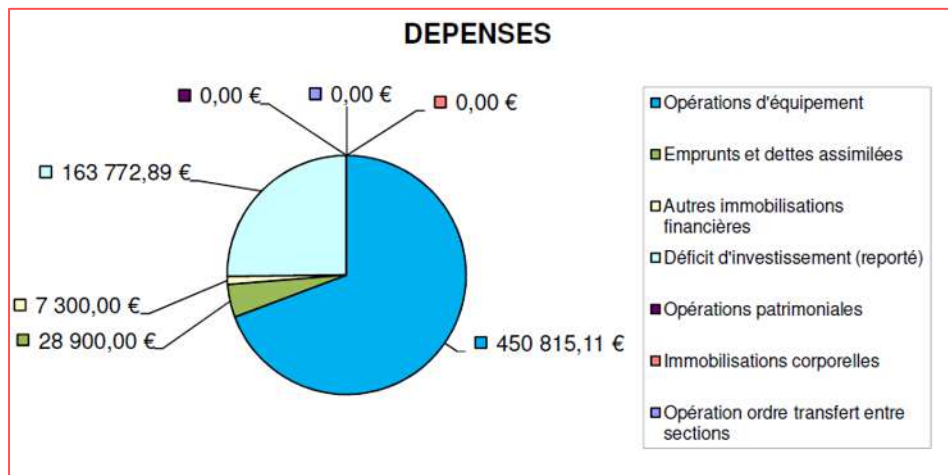
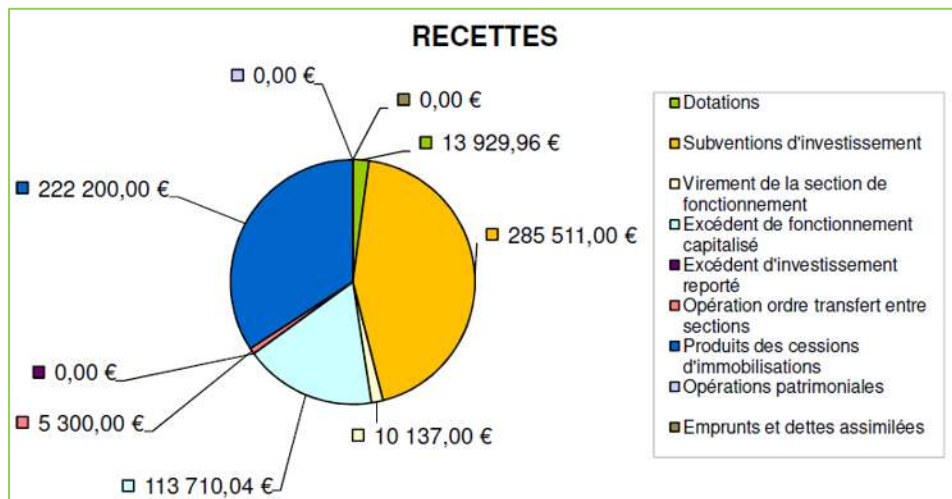
**RAPPEL** : Le taux des taxes reste inchangé :

Taxe Foncier Bâti 15,81%

Taxe Foncier Non Bâti 53,66%

## INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Opérations d'équipement	450 815,11 €	Dotations	13 929,96 €
Emprunts et dettes assimilées	28 900,00 €	Subventions d'investissement	285 511,00 €
Autres immobilisations financières	7 300,00 €	Virement de la section de fonctionnement	10 137,00 €
Déficit d'investissement (reporté)	163 772,89 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	113 710,04 €
Opérations patrimoniales	0,00 €	Excédent d'investissement reporté	0,00 €
Immobilisations corporelles	0,00 €	Opération ordre transfert entre sections	5 300,00 €
Opération ordre transfert entre sections	0,00 €	Produits des cessions d'immobilisations	222 200,00 €
		Opérations patrimoniales	0,00 €
		Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
	650 788,00 €		650 788,00 €



## BUDGETS ANNEXES

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
C.C.A.S.	2 850,00 €	2 850,00 €	321,42 €	321,42 €
Assainissement	18 393,00 €	18 393,00 €	10 896,00 €	10 896,00 €
Eau	136 336,00 €	136 336,00 €	185 445,00 €	185 445,00 €
Lotissement	86 897,62 €	134 332,88 €	0,00 €	53 600,00 €

# LES TRAVAUX REALISES

Au cours de l'année 2020, un certain nombre de travaux a été réalisé :

- Mise en place de la **bascule** pour la pesée d'animaux dans la zone artisanale de la commune.



- Travaux et entretien à la **station d'épuration**, changement du sprinkler, changement des pompes au bassin de la route de Montboudif
- Travaux et recherches autour de **forage de reconnaissance** pour subvenir aux besoins en eau. Les besoins en eau sont devenus une prérogative importante, des longs travaux de reconnaissance ont été entrepris afin de trouver une solution durable.

- Continuation de l'aménagement foncier et **début des travaux connexes** (arrachage de souches, de murs et de haies, création de chemins...). Les travaux ont débuté en novembre 2020 et se poursuivront en 2021.



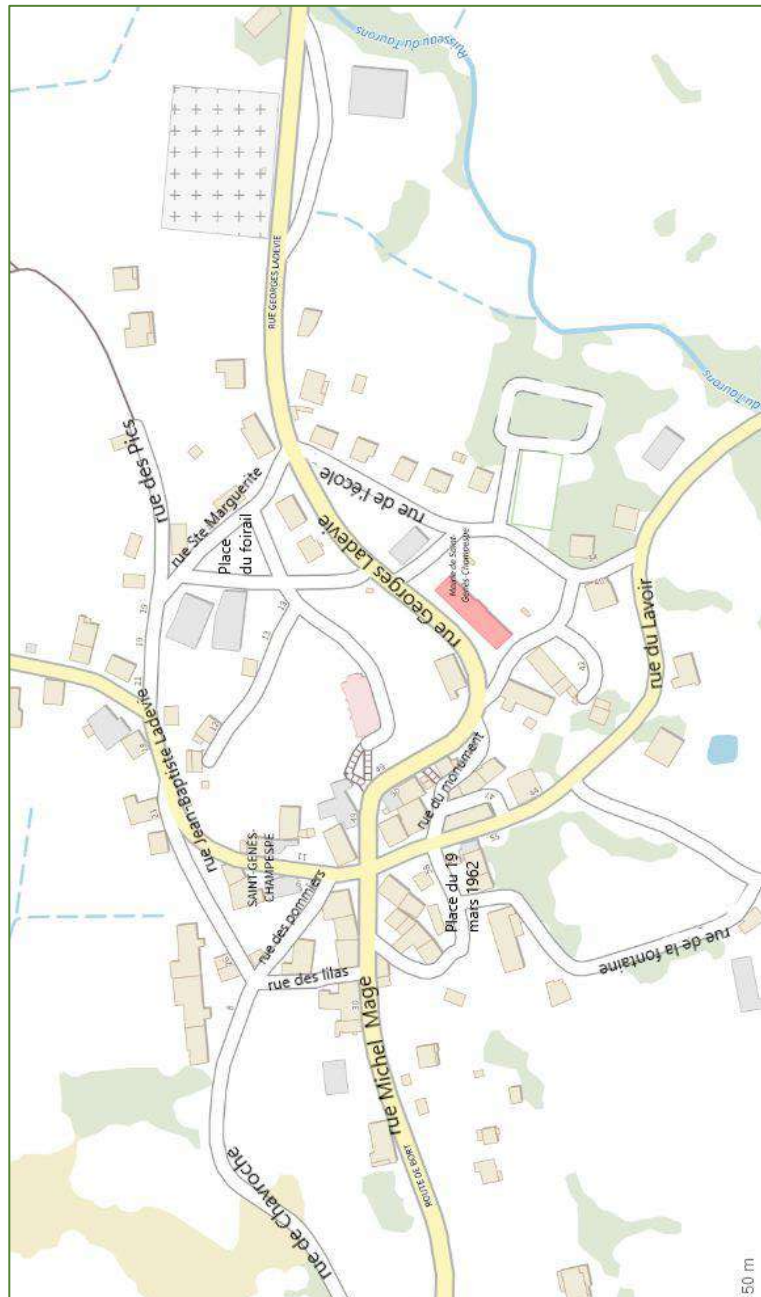
- La 3<sup>ème</sup> tranche du lotissement « Les Pics » a été achevée en mars 2020. Le prix du terrain viabilisé est 20€ le m<sup>2</sup>. Des lots sont encore vacants.



- Création et banalisation du **chemin des Maquisards**. Le chemin des Maquisards est une boucle dont le départ est devant la mairie. Un panneau explicatif a été installé à côté de l'abribus. Le chemin passe par les lieux emblématiques du maquis et notamment par les lieux-dits de « Laspialade » et « Les Maisons ». Le chemin est balisé, des panneaux explicatifs retraçant l'histoire et une statue ont été installés.



- Abandon du projet d'installation de **panneaux photovoltaïques** suite à la découverte d'espèces endémiques (espèces florales et animales rares présentes sur un petit territoire).
- **Dénomination des rues et numérotage des habitations.** Cet ouvrage a tardé et a pris beaucoup de retard à cause de La Poste, qui supervise le chantier. Ci-joint, un plan qui reprend le nom de certaines rues du bourg.



- A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Commune de Saint-Genès-Champespe va dépendre du **Service de Gestion Comptable d'Issoire**, 3 Boulevard Léon Blum 63500 ISSOIRE et non plus de la Trésorerie du Mont-Dore La Tour d'Auvergne.



# L'ARBRE DE NOEL DE LA COMMUNE

Cette année, à cause du Coronavirus-COVID19, le Père-Noël n'a pas pu venir apporter les cadeaux aux enfants Champespois ...

Heureusement, il avait tout prévu ! Il a survolé la commune avec son traîneau et ses rennes et il est venu déposer ses paquets à la mairie. Pour prouver son passage, un lutin l'a pris en photo dans les bois de Charlut. Il a donc réussi à ravir les vingt-trois enfants de la commune.

Espérons qu'il pourra venir l'année prochaine pour partager un moment convivial et un bon goûter avec nos petits Champespois !



## LES ANIMATIONS DU C.C.A.S.

Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Actions Sociales) est composé de M. Roland PERRON, de quatre conseillers (Mme Amélie CHAPEL, Mme Odette BRASSIER, M. Serge CHARBONNEL et Mme Isabelle GUITTARD) et de quatre citoyens de la commune (Mme Jacqueline FALGOUX, Mme Marie-Claude JUILLARD, Mme Marie DUVERNOIS et Mme Marie-Claude PAPON).

Le C.C.A.S. organise des manifestations afin de permettre aux personnes seules de changer leur quotidien. Malheureusement, toujours à cause du Coronavirus-COVID19, rien n'a pu se faire. Le repas, organisé pour les personnes de plus de 70 ans, n'a pu avoir lieu. Les soixante-cinq personnes concernées ont donc reçu un colis garni : une boîte de chocolats, des gâteaux, des bonbons, du café, du pâté, une salade de fruits, une tasse au couleur de la commune, un bon pour des glaces, du thé glacé...



# CLIC « SENIOR MONTAGNE »

CLIC "Senior Montagne"

Maison des Services de Santé – Le Bourg - 63820 LAQUEUILLE

☎ 04.73.65.20.89

Email : [clic.senior-montagne@wanadoo.fr](mailto:clic.senior-montagne@wanadoo.fr)

Site internet: [www.clicseniormontagne.fr](http://www.clicseniormontagne.fr)

## VOUS ou un de VOS PROCHES A PLUS DE 60 ANS, LE CLIC VOUS CONCERNE

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination G rontologique) est une association loi 1901 financ e principalement par le Conseil D partemental du Puy de D me, la CARSAT et l'ARS.

Le CLIC est compos  d'une  quipe pluridisciplinaire (secr taire, assistante sociale, infirmi re,...).

Le r le du CLIC est d' couter, d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes  g es de plus de 60 ans et leur famille dans leurs diff rentes d marches (aides   domicile, am nagement du logement, entr e en  tablissement ...).

Le CLIC "Senior-Montagne" organise chaque ann e des conf rences et des ateliers (m moire, informatique, v lo  lectrique, ...)

Pour tous renseignements, **contacter le CLIC au 04.73.65.20.89**



# LE MOT DU SICTOM

## VALORISER LES DECHETS ORGANIQUES ET DEVELOPPER LES CIRCUITS COURTS

Le SICTOM des Couzes en quelques chiffres :

47 communes adhérentes

26 826 habitants

5 camions et 32 agents de collecte

2 déchetteries (Besse et Montaigut le Blanc)

15 000 tonnes de déchets collectés/an = 556 kg/hab



Les élus du SICTOM des Couzes ont validé le Schéma Territorial de Gestion des Déchets Organiques (STGDO), plan d'actions porté par le VALTOM, visant à valoriser les déchets organiques (restes alimentaires, épluchures, déchets verts) en vue des différentes obligations à anticiper d'ici 2024.

### Pourquoi un tel projet ?

- **D'ici 2024**, la Loi relative à la Transition Ecologique pour la Croissance Verte (LTECV), prévoit un tri à la source des biodéchets. L'objectif est de diminuer de 50% la part des déchets organiques dans la poubelle ordures ménagères. **Des coins propres sont disponibles dans chaque commune. Merci d'en prendre soin et de respecter les consignes de tri.**

**ENSEMBLE RELEVONS LE DÉFI, RECYCLONS NOS DÉCHETS !**

Recycler

**EMBALLAGES EN VERRE**  
BOUTEILLES  
BOCAUX ET POTS  
VERRE

**PAPIERS**  
PAPIERS DE BUREAU, ENVELOPPES  
LIVRES ET CAHIERS  
JOURNAUX ET MAGAZINES  
PAPIER

**EMBALLAGES MÉNAGERS**  
En frac, bien vidés et non lavés  
EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON  
EMBALLAGES EN MÉTAL  
NOUVEAUTÉ  
BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE  
FILMS, SACS ET SACHETS  
BARQUETTES ET POTS  
TOUS VOS EMBALLAGES SE TRIENT  
EMBALLAGES

**UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LE TRI ?**  
Contactez le service de gestion et de valorisation des déchets  
04 92 54 52 52  
www.ccbrianconnais.fr

Composter  
Jeter

DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN  
DÉCHETS NON VALORISABLES

Sur 6 900 tonnes d'ordures ménagères collectées chaque année par le SICTOM des Couzes, près d'un tiers correspond à des déchets organiques qui pourraient être valorisés !

**Pour arriver à atteindre les objectifs avant 2024, diverses actions ont été menées dès 2020 :**

## Développement du compostage pour tous

### Composteurs individuels :

Chaque année, le SICTOM des Couzes propose aux usagers du territoire, des composteurs à des tarifs préférentiels dans le but de réduire et valoriser les déchets. Près de 3 000 composteurs individuels ont déjà été distribués ces 10 dernières années. Avec ces nouveaux objectifs, ce sont **1.853** composteurs supplémentaires qui devront équiper les particuliers d'ici 2024.

**Pour commander un composteur** : Vous pouvez vous rendre sur le site [www.valtom63.fr](http://www.valtom63.fr), rubrique commander un composteur.

**PETITS COMPOSTEURS (BOIS OU PLASTIQUE) 300 L : 33 €**  
**GRANDS COMPOSTEURS (BOIS OU PLASTIQUE) 600 L : 39 €**



### Composteurs en centre bourg, en établissements :

Pour les habitants sans jardin, des composteurs collectifs seront déployés dans les villages et dans les quartiers des communes. Tous ces composteurs collectifs seront financés par le SICTOM des Couzes.

### Valorisation des déchets verts

Pour les déchets verts, un plan d'actions visant à favoriser le broyage pour les communes et les particuliers sera proposé dès 2021. La sensibilisation va être renforcée afin de faire évoluer les pratiques de jardinage (favoriser le paillage, laisser l'herbe coupée sur place au lieu de l'apporter en déchetterie par exemple, ou encore utiliser ses feuilles mortes ou broyat de branches pour composter). L'objectif est de baisser de 12 % leur volume en déchetterie. **Pour rappel, le brûlage des déchets est interdit et l'amende encourue peut s'élever à 450 € !**



*50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules fines qu'un trajet de 13 000 km en voiture diesel récente !*

Plus d'informations sur [www.sictomdescouzes.fr](http://www.sictomdescouzes.fr) ou la page Facebook « Sictom des Couzes ».



# L'ASTRONOMIE CHAMPESPOISE



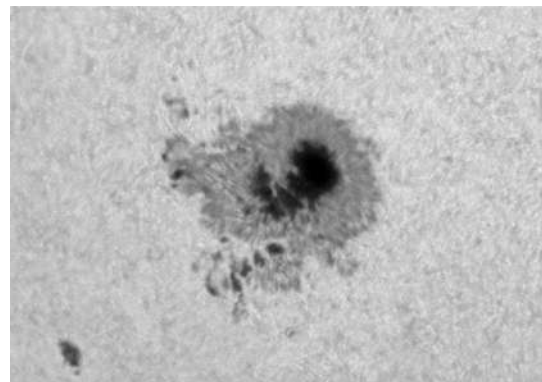
*Le ciel nocturne illumine notre vie !*

La quatrième édition de la « Nuit étoilée champespoise » s'est déroulée le 21 août dernier sur son emplacement traditionnel : le rocher dominant le village, au pied de l'église.

Au contexte pandémique particulièrement difficile est venue s'ajouter cette année une météo peu engageante qui a restreint les possibilités d'observation à seulement quelques minutes. Malgré ces conditions peu favorables, une trentaine de personnes est venue assister à la conférence organisée par la mairie de Saint-Genès-Champespe et ***l'Association des Astronomes Amateurs d'Auvergne (4A)***. Quatre instruments performants pointés vers le ciel par les membres de l'association ont ensuite permis de concrétiser quelques-unes des notions exposées.

## ***Une année riche en événements astronomiques...***

Si l'existence sur notre planète a été bien ternie par l'obligation de se confiner, l'année 2020 a été plutôt florissante d'un point de vue astronomique : la visite de la splendide comète *Neowise* en juin, dont le cycle orbital est de quelque... 6800 ans ; la planète Mars au plus près de la Terre en octobre, nous donnant la possibilité de photographier sa surface ; une reprise de l'activité magnétique du Soleil en novembre, faisant apparaître des taches caractéristiques, observables à l'aide de nos instruments ; un rapprochement visuel rarissime des deux plus grosses planètes du système solaire : Jupiter et Saturne, en décembre...



*Ci-contre, une « tache solaire » caractéristique de la reprise de l'activité magnétique du Soleil (cycle de 11 ans), au plus bas depuis 6 ans.*

*Photo : G. Coute (4A)*

**Attention !** L'observation du Soleil nécessite un matériel spécifique. Toute tentative d'observation directe à l'œil nu, et plus encore à l'aide d'un instrument se traduit par une destruction immédiate de l'œil.

La **4A** se joint à l'équipe municipale pour souhaiter une fin d'année aussi heureuse que possible aux habitants de Saint-Genès-Champespe.

Rendez-vous l'été prochain pour une cinquième édition de notre animation, sur un thème nouveau !



# LE MOT DES ASSOCIATIONS CHAMPESPOISES

## Association des Anciens Combattants d'AFN

Nous déplorons la disparition de notre Vice-Président et ami, M. Georges ECHAVIDRE. Un vide de plus dans nos rangs déjà clairsemés...

L'état sanitaire gravissime que nous traversons a entraîné l'annulation de toutes les commémorations publiques et limité nos réunions. Entre les confinements, nous avons malgré tout pu nous réunir autour d'une bonne table pour passer un moment convivial semble-t-il partagé par nous tous.

Avec l'espoir de pouvoir reprendre nos activités associatives habituelles, recevez nos vœux les meilleurs pour l'année 2021 dont nous espérons un dénouement des plus normaux.



## Le Club des Bruyères

### *QUE DIRE DE CETTE ANNEE... ?!*

Le contexte sanitaire a bien évidemment empêché nos retrouvailles hebdomadaires. Avant le premier confinement, nous avons eu le plaisir de partager notre repas « gibier ». Merci aux chasseurs.

Nous regrettons le départ de Gaston Reboisson, Georges Echavidre et de Noëlla Lacoste. Nous avons une pensée pour leurs proches.

Dans l'espoir de nous retrouver bientôt et que l'année 2021 soit plus douce à toutes et à tous, nous vous présentons nos Meilleurs Vœux.

***PRENEZ SOIN DE VOUS.***



# L'ALEP

*L'équipe de l'ALEP vous souhaite une meilleure année 2021 que la précédente !*

Les cours de gym interrompus, les balades annulées, comme toutes les activités associatives celles de l'ALEP ont subi les contraintes sanitaires. Ces rencontres hebdomadaires manquent à tous les membres.



Nous espérons que les mesures de précaution collectives permettront de reprendre nos « entrainements intenses » le plus rapidement possible

**Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à prendre contact.**

*Pour tout renseignement : [randogym@outlook.fr](mailto:randogym@outlook.fr) / 04 73 22 36 09 / 06 65 29 69 80 / 06 83 60 16 61*

# Artense Moto Club

**Artense Moto Club**, qui a vu naître son histoire en 1995, dans le seul but de dynamiser notre commune, traverse une période difficile. Malgré tout, j'essaie d'envisager un maintien d'activité, si minime soit elle.

Ce fut, certes un engagement personnel, mais aussi une véritable histoire humaine qui a permis de nous retrouver afin d'offrir de belles manifestations régionales et nationales.



Les deux prochaines années seront décisives pour notre association. Je m'efforcerais d'assurer une continuité tout en essayant de trouver un nouveau souffle à notre club, si cela est réalisable.

En début d'année, le plus tôt possible, j'organiserai une réunion où chaque personne pourra apporter sa contribution.

Prenez soin de vous et de ceux que vous aimez.

*Frédéric Papon*

## La bibliothèque « Le Coin des Pôches »

Alors que les fêtes approchent, il est temps de dresser le bilan de l'année écoulée. Sans doute, laissera-t-elle dans nos mémoires un sentiment de rupture et d'inachevé.

Perturbés par la menace de crises de tous ordres (social, économique, politique) et surtout par le coronavirus, isolés du monde par le confinement, nous sommes loin d'avoir réalisé la totalité de nos projets. Ainsi, nous n'avons pas pu accueillir d'expositions durant l'été, ni inviter, comme nous l'avions envisagé, le Docteur Raymond Miallier à l'occasion de la publication de son autobiographie.

Malgré cela, chaque bénévole a fait de son mieux et nous avons assuré les permanences dès que le contexte sanitaire le permettait. Comme prévu, nous avons également renouvelé une partie du stock de livres auprès de la médiathèque de Besse et auprès de la médiathèque départementale.

En ce mois de Décembre, Manou Magne quitte son rôle de référente du Coin des Pôches. Elle restera fidèle à nos rendez-vous en qualité de bénévole. Nous la remercions de tout cœur pour son sérieux, son dévouement, sa discrétion et sa gentillesse, au service de tous.

Il nous reste à souhaiter à tous de bonnes fêtes et une année 2021 plus clémente et propice à la vie sociale. Nous serons toujours très heureux de votre visite au Coin des Pôches et espérons vivement qu'il demeure un lieu de rencontre et d'échange.

## La clé du Coin

L'année 2020 a été calme comme pour toutes les associations avec la Covid-19.

Nous avons seulement organisés que deux ateliers, un pour les enfants (confection de cage à oiseaux) et un pour adulte. Comme tous les ans, nous avons fait des confitures, que nous vendions à l'occasion de la fête du pain, mais cette année elle n'a pas eu lieu. Les confitures ont été achetées par nos amis du Coin des Pôches afin d'alimenter la trésorerie. Pour le moment, l'association est en sommeil en attendant de meilleurs jours ...

Les membres de l'association tiennent à remercier Madame Thérèse POYET qui apporte son savoir-faire malgré son emploi du temps très chargé. Nous remercions aussi la municipalité pour la subvention qu'elle nous accorde.

Nous souhaitons à tous une bonne année 2021 en espérant que la science viendra à bout de la Covid-19.





# Le Comité des Fêtes

Chers habitants de Saint Genès,

Avant toute chose, tous les membres du Comité des fêtes vous souhaitent leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé pour la nouvelle année 2021.

L'année 2020 n'a pas été la plus joyeuse en terme d'actualité et de festivité. Malgré cette période difficile, nous avons fait de notre mieux pour vous proposer des animations comme le concours de belote, notre Fête Patronale de la Saint-Louis, un peu modifiée, et le petit calendrier de l'Avent pour les fêtes de fin d'année.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes a été très touchée par la volonté dont les habitants de notre village a fait preuve pour nous aider à concrétiser ces manifestations.

Merci à vous toutes et tous pour votre soutien et l'accueil que vous nous avez réservés lors de la quête de la fête patronale de la Saint-Louis. Voir des visages avec un grand sourire lorsque nous sommes passés avec notre fameuse Cabane (réalisée par nous-mêmes) équipée de supers klaxons et lumières, nous a fait très plaisir. Nous avons réveillé certains de la sieste !!



Nous tenons aussi à remercier vivement M. Le Maire et le Conseil Municipal qui nous ont aidés à relancer le Comité des Fêtes.

Nous sommes une équipe dynamique, volontaire avec beaucoup d'idées. Et, pour 2021, nous allons essayer de vous concocter un programme aux petits oignons.... !

Actuellement, le bureau du Comité se compose ainsi : Benjamin GUITTARD président, Anne-Laure GUITTARD secrétaire, Amélie CHAPEL trésorière, Alexis BAPT, Célian GATIGNOL, Émilie GATIGNOL, Ludovic MINET et Mathieu MINET.

Bien sûr, si vous souhaitez faire partie de l'équipe du Comité, n'hésitez pas à me contacter au 06 40 84 79 86. Pas d'oral, ni d'épreuves écrites, la porte est ouverte à toutes et tous, jeunes et moins jeunes !

Encore merci et une nouvelle fois « Bonne année » et surtout une bonne santé pour 2021

*Benjamin GUITTARD et son équipe*



# La société de chasse

Bonjour à tous !

Cette année est compliquée pour tout le monde, la pandémie nous fait bien des misères, mais il faut faire avec ! Je pense surtout aux professionnels tel que les restaurants et ceux qui vivent sur les périodes estivales.

Malgré tout, nous avons pu chasser pour effectuer les prélèvements de gibiers soumis à des plans de chasse. Nous avons pu réguler les sangliers qui font des dégâts chez les agriculteurs. A ce jour, sept sangliers ont été prélevés, une dizaine de chevreuils et également quatre cervidés. Le plan de chasse de ces dernières années augmente et nous devons être vigilants sur la gestion.

Du côté des chasseurs, une chasse accompagnée nous a rejointe et l'année prochaine 2 ou 3 jeunes de notre village vont aussi nous rejoindre. On les encourage ! A notre époque, les chasseurs ne sont pas en vogue !



Un petit clin d'œil à notre ancien Maire, Daniel, âgé de 80 ans et qui est l'un de nos plus anciens chasseurs. Il est toujours en pleine forme pour nous accompagner.

Autre clin d'œil à Louis BARBAT, qui depuis 45 années de chasse, n'avait jamais prélevé un cerf, chose faite ! Bravo Louisou !

Je remercie tous les propriétaires terriens qui nous laissent pratiquer notre passion et les propriétaires de chiens qui nous font chasser tous les weekends.

Très bonne année 2021 à tous : santé et bonheur !

*A noter, qu'il existe aussi une amicale des Sapeurs-Pompiers Volontaires et une société de pêche.*

# LA PAROISSE SAINTE-MARIE DES COUZES

Pas fâché de quitter l'année 2020 car nous pouvons la qualifier de terrible dans beaucoup de domaines. Pourtant une question peut habiter notre cœur ? Comment tirer profit de cette pandémie mondiale ?

Beaucoup sont morts ou ont vécu de dures épreuves. Certains porteront de lourds traumatismes. Beaucoup ont vécu durement leurs isolements et la solitude. Sûrement aussi beaucoup sont malheureusement restés centrés sur eux et leur sentiment dominant d'avoir perdu de leur liberté. Mais nombreux sont ceux aussi qui ont multiplié les occasions de l'attention aux autres, le souci et le service des personnes fragiles.



Que sera 2021 ? Nul ne le sait, et heureusement l'histoire n'est pas écrite à l'avance. Mais nous pouvons désirer que chacun de nous ouvre le champ de son horizon, en accueillant chaque jour comme une occasion d'aimer et accueillir l'autre comme un cadeau. Osons vivre dans la confiance, confiance en soi, en l'autre et en Dieu pour les croyants, pour plus d'amour. Le Dieu auquel je crois nous dit d'avoir confiance : *« Faites ce qui est juste à ses yeux (NDLR ceux de Dieu) votre préoccupation première, et toutes ces choses vous seront données en plus. »* Matthieu 6.31-33

Cette paix de Noël, je la souhaite pour chacun de vous, en chacune de vos familles, en chacun de nos cœurs. La paix dans nos relations et dans notre pays. L'enfant de la crèche n'est-il pas, le Dieu

de la paix ! Le prince de la paix : *« Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Je ne vous donne pas comme le monde la donne. Que votre cœur ne se trouble point, et ne s'alarme point »*. St Paul nous exhorte à vivre dans la paix les uns envers les autres. *« S'il est possible, autant que cela dépend de vous, soyez en paix avec tous les hommes »*.

Arrivés en septembre sur cette nouvelle et grande paroisse Ste Marie des Lacs et des Couzes, avec de nombreuses autres charges sur l'ensemble du diocèse et un fonctionnement qui veut s'adapter aux réalités actuelles de notre territoire, nous aimerions vraiment à l'occasion de chacune de nos semaines missionnaires (environ une semaine par mois) vous rencontrer chacun à l'occasion d'une messe dans un village et/ou chez vous. N'hésitez pas à nous contacter pour faire connaissance. Ce sera une grande joie !

A tous bonne année 2021.

Père François-Marie Maurin

## SYX INTERNET



Depuis 2017, le bourg de Saint-Genès-Champespe, tout comme certains villages aux alentours, est éligible à Internet très haut débit grâce à un relais de télécommunications placé dans le clocher de l'église par la société Syx Internet avec l'appui du Conseil Municipal.

Trente-trois foyers et la mairie ont procédé à l'installation et profitent maintenant d'un débit autour de 30 Méga pour surfer sur Internet. Ils sont pour la plupart situés dans le bourg et aux Pics, mais aussi à Charlut, Lamadeuf, L'Arbre, Lajoux, la Montagne...

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contactez Syx Internet  
04 15 57 00 21 / [contact@syx-internet.fr](mailto:contact@syx-internet.fr) / [www.syx-internet.fr](http://www.syx-internet.fr)

## ZOOM SUR NOS FORETS

Comme vous avez pu le constater, les communes de l'Artense n'échappent pas au phénomène de dépérissement qui touche les résineux.

Depuis le début de l'année 2020, de nombreuses coupes sanitaires ont été réalisées sur les sections de Saint Genès, Broussoux et Charlut pour un volume avoisinant les 1500m<sup>3</sup> de bois sur une surface de 200ha. Ce volume correspond à près de trois années de production des forêts de la commune, ce qui est assez considérable.

Les bois, qui sont de piètre qualité, sont destinés au secteur de l'industrie (palette-emballage) et de l'énergie (plaquette forestière).

Ces exploitations engendrent forcément des dégâts sur les voiries et chemins forestiers. Les entreprises ayant réalisé les travaux feront les remises en état qui leur incombent à la fin des chantiers.

Il est peu probable que ce phénomène de dépérissement soit enrayé en 2021, malgré les bonnes chutes de neige qui devraient reconstituer les réserves en eau.

Dans un contexte de réchauffement climatique, les essences forestières ont du mal à s'adapter. Ainsi, les dépérissements visibles dans les résineux devraient malheureusement continuer...

# COUPE SANITAIRE DE BOIS DÉPÉRISSENTS



## ZOOM SUR...

### LE SCOLYTE

Le scolyte est un petit coléoptère qui se nourrit de bois de sapin et d'épicéa vivants. En creusant des galeries sous l'écorce, ces insectes ravageurs coupent la circulation de la sève et provoquent la mort prématurée des arbres.



## Les arbres dépérissent, pourquoi ?

Depuis 2016, les sécheresses successives provoquent un stress hydrique important des sapins et épicéas. Le manque d'eau peut causer la mort des arbres, ou les rendre vulnérables. Affaiblis, ils subissent des attaques massives d'insectes ravageurs, dont la prolifération est favorisée par les températures élevées.

## Que faire ?

Jaunissements, rougissements et chutes d'aiguilles sont les signes de dépérissement des arbres. Il est alors urgent de procéder à leur exploitation :

- pour lutter contre l'épidémie des insectes en sortant de la forêt les arbres colonisés ;
- pour éviter l'altération du bois et valoriser ce matériau écologique.

## Et après ?

Les forestiers se mobilisent pour augmenter la capacité d'adaptation des forêts aux aléas et changements climatiques.

Pour renouveler les forêts sinistrées, les principaux axes sont :

- privilégier autant que possible la régénération naturelle ;
- diversifier les peuplements ;
- planter, si nécessaire, des espèces ou des provenances mieux adaptées à nos climats futurs.

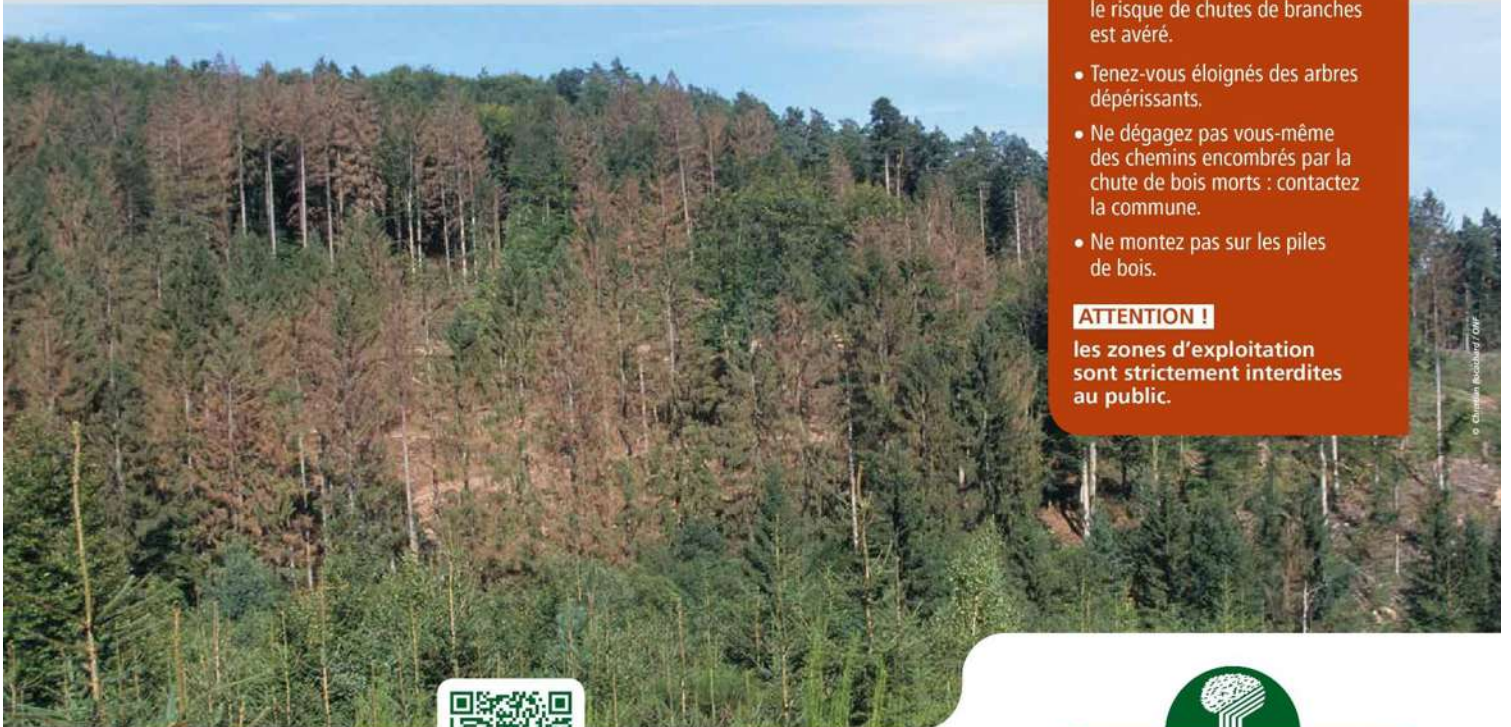
## Pour votre sécurité



- Respectez la fermeture temporaire des chemins : le risque de chutes de branches est avéré.
- Tenez-vous éloignés des arbres dépérissants.
- Ne dégarez pas vous-même des chemins encombrés par la chute de bois morts : contactez la commune.
- Ne montez pas sur les piles de bois.

### ATTENTION !

les zones d'exploitation sont strictement interdites au public.



en savoir +

[www.onf.fr](http://www.onf.fr)



Draaf **Auvergne-Rhône-Alpes**



DEMAIN PREND RACINE  
— AUJOURD'HUI —

# FICHE TARIFAIRE DES PRESTATIONS COMMUNALES

	Prestations	Tarifs	Délégations du Conseil Municipal	
			Date	Numéro
<b>Cimetière</b>	Concession 2,50 m <sup>2</sup>	75,00 € (30 € / m <sup>2</sup> )	14/08/2020	DE_2020_092
	Concession 5,00 m <sup>2</sup>	150,00 € (30 € / m <sup>2</sup> )	25/06/2010	/
	Case columbarium	600,00 €	11/12/2009	/
<b>Réseaux</b>	Branchement d'eau potable (prise en charge, vanne et bouche à clé)	250,00 €	02/09/2016	DE_2016_095
	Abonnement au réseau d'eau (regard et compteur)	370,00 €	02/09/2016	DE_2016_096
	Remplacement d'un compteur d'eau	70,00 €	02/09/2016	DE_2016_098
	Pose d'un regard d'eau	300,00 €	02/09/2016	DE_2016_094
	Raccordement au réseau d'assainissement	700,00 €	02/09/2016	DE_2016_097
<b>Eau</b>	Location compteur :			
	- prix annuel	40,00 €	17/07/2020	DE_2020_083
	- prix semestriel	20,00 €		
	Consommation : prix du m <sup>3</sup> d'eau	0,80 €	17/07/2020	DE_2020_083
<b>Assainissement</b>	Tarif assainissement	0,51 € / m <sup>3</sup> d'eau consommée	30/01/2009	/
<b>Salle des fêtes</b>	Location pour les personnes qui possèdent un bâti (caution 1000 €)	130,00 € / jour	19/12/2014	DE_2014_185
	Location pour les personnes de l'extérieur (caution 1000 €)	150,00 € / jour	19/12/2014	DE_2014_185
	Caution location salle des fêtes pour les particuliers	1 000,00 €	16/01/2015	DE_2015_012
	Caution location salle des fêtes pour les associations	300,00 €	13/04/2018	DE_2018_064
<b>Locations diverses</b>	Location de la vaisselle	25,00 € / 50 couverts	15/05/2015	DE_2015_071
	Remplacement d'un verre	2,00 €	02/09/2016	DE_2016_099
	Remplacement d'une assiette	5,00 €	02/09/2016	DE_2016_099
	Remplacement d'un couvert	1,00 €	02/09/2016	DE_2016_099
	Remplacement d'une carafe	2,00 €	02/09/2016	DE_2016_099
	Remplacement d'une tasse avec soucoupe	3,00 €	02/09/2016	DE_2016_099
	Location de la friteuse (caution 200 €)	10,00 € / jour	14/09/2018	DE_2018_102
Location de la machine hot-dog (caution 200 €)	10,00 € / jour	14/09/2018	DE_2018_102	
<b>Gîte</b>	Nuitée sans chauffage (hors taxe de séjour)	7,50 €	09/10/2009	/
	Nuitée avec chauffage (hors taxe de séjour)	9,00 €	09/10/2009	/
<b>Camping</b>	Forfait 1 ou 2 personnes + véhicule + emplacement (caravane ou tente)	6,50 € / jour	30/06/2017	DE_2017_094
	Forfait 1 ou 2 personnes + emplacement (tente)	4,50 € / jour	30/06/2017	DE_2017_094

	Personne supplémentaire (au-dessus de 2 et à partir de 7 ans)	1,50 € / jour	30/06/2017	DE_2017_094
	Enfant (moins de 7 ans)	0,00 € / jour	30/06/2017	DE_2017_094
	Branchement électrique	2,00 € / jour	30/06/2017	DE_2017_094
	Garage mort sans électricité	1,50 € / jour	30/06/2017	DE_2017_094
	Garage mort avec électricité	2,00 € / jour	30/06/2017	DE_2017_094
	Jeton pour machine à laver	3,00 €	30/06/2017	DE_2017_094
	Animaux (obligatoirement tenus en laisse)	0,00 € / jour	30/06/2017	DE_2017_094
	Forfait camping-car (sans électricité)	8,00 € / jour	30/06/2017	DE_2017_094
<b>Pesage</b>	Pesage grande bascule	6,00 €	14/04/2017	DE_2017_057
	Basculer pèse bétail	gratuit	11/12/2020	DE_2020_114
<b>Tennis</b>	Heure	0,00 €	14/04/2017	DE_2017_058
	Carte annuelle	0,00 €	14/04/2017	DE_2017_058
<b>Matériel d'élagage</b>	Location du tracteur avec épareuse et chauffeur pour travaux d'élagage des forêts sectionales situées sur la commune	60,00 € / heure	16/10/2015	DE_2015_125
<b>Déneigement pour les communes environnantes</b>	Pousseur avec étrave et chauffeur	80,00 € / heure	17/11/2017	DE_2017_141
	Tracteur avec fraise et chauffeur	100,00 € / heure	17/11/2017	DE_2017_141
<b>Déneigement des chemins privés</b>	A la demande (demande formulée par l'intéressé pour chaque passage)	50,00 €	17/11/2017	DE_2017_131
	Forfait annuel en fonction de la longueur du chemin en mètre ( L )	200 € + 1,25 € x L	17/11/2017	DE_2017_131

## À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, la trésorerie du Mont-Dore vous accueille sur rendez-vous.

Vous pouvez payer vos factures :

- par carte bleue au Centre des Finances Publiques les jours d'ouverture,
- ou par l'un des moyens suivants :

par INTERNET  
[www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)

ou

via

Partenaire agréé de la Direction Générale des Finances Municipales

Pour payer en espèces\*  
ou par carte bancaire :

vos impôts, amendes,  
avis de cantine,  
de crèche, d'hôpital...  
rendez-vous chez  
votre buraliste agréé  
affichant ce logo

\* dans la limite de 200€

**Buralistes à proximité**

*Au Mont-Dore :*  
LE HAVANE - 43 place de la République

*À La Bourboule :*  
LE CALUMET - 81 place du Souvenir

*À Gelles :*  
LE FORESTIER - 4 rue de la Mairie

*À Rochefort-Montagne :*  
M. CITRON - Route de Bordeaux

*À Bourg-Lastic :*  
LE MARYLAND - 3 place de La Poste

*À Champeix :*  
AU BON ACCUEIL - 1 place de la Halle

*À Besse et Saint-Anastaise :*  
BAR DE LA POTERNE - 14 place de la Poterne

# L'ETAT CIVIL DE LA COMMUNE

## NOS JOIES

### ➤ Naissances :

- Meïlie Charlotte Patricia MINET *le 6 mai 2020*
- Anna Nadège Isabelle GUITTARD *le 7 novembre 2020*



## NOS PEINES

### ➤ Décès :

- Georges Alphonse Gilbert ECHAVIDRE, *le 8 juillet 2020*
- Guy BATTUT, *le 21 novembre 2020*

### ➤ Nous ont également quittés :

- Gaston Eugène REBOISSON, *le 2 janvier 2020*
- Louise Clothilde BRUN épouse BERTRAND, *le 20 mai 2020*
- Odette Louise Pauline JAUDIN veuve LHOMME, *le 25 mai 2020*
- Nicole Clémence Françoise TOURNADRE veuve VESSERE, *le 10 juillet 2020*
- Micheline Clémence PINSET veuve GUERINEAU, *le 25 octobre 2020*



### **IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique**

*Le bulletin a été rédigé et mis en page par Amélie CHAPEL et l'ensemble des conseillers municipaux, avec la collaboration de toutes les associations et de notre Secrétaire, Florence MOINS.*